

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	20 juin 2023
Délibération N°	02
Date de la convocation	9 juin 2023
Objet	3.2.1 Aliénations - Prix de vente de 8 logements individuels PSLA - Ancienne gendarmerie - Commune de Gigean

L'an deux mille vingt-trois le vingt juin à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Christophe DESTAING-SNIATECKI
Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT,
Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES Roselyne PESTEIL, Valérie
REYNES, Anne VAN DEN BROECK Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Alain COMBES,
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Manar BOUIDA (pouvoir à M ROBEQUAIN)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M VINCENT)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME REYNES)
Christine MULA (pouvoir à M GAUDY)
Michel-Ange PARRA (pouvoir à M GAUDY)
Jacques RIGAUD (pouvoir à M ROBEQUAIN)
Laure TONDON (pouvoir à MME PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à M VAN DEN BROECK)
Patricia WEBER (pouvoir à MME PESTEIL)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20230620-20230620-02-DEV-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Objet : 3.2.1. - Aliénations
Prix de Vente de 8 Logements Individuels en PSLA
Ancienne Gendarmerie - Commune de GIGEAN

Le 20/06/2023,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Vu la délibération n°7 du 30 juin 2020 décidant la réalisation de 43 logements dont 35 logements collectifs locatifs et 8 logements individuels en PSLA, en la commune de GIGEAN sur le site de l'ancienne gendarmerie ; seront également réalisés sur ce même site, en pied d'immeuble un local pour un ergothérapeute ainsi qu'un local pour une PMI pour le compte du CD34. Sur cette opération, il est également prévu de céder un terrain à bâtir en vue de la construction d'une Clinique Vétérinaire.

Considérant que la création de ces 8 villas PSLA permettra de diversifier l'offre avec des logements en accession sociale à la propriété, produits peu courants sur la commune.

Considérant que la grille de prix de vente a été fixée afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération et dans le respect des plafonds réglementaires, telle que présentée à l'article 1 de la présente délibération,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

De valider la grille de prix de vente des 8 logements individuels en location-accession sur l'ancienne Gendarmerie de GIGEAN comme suit :

N° lot	Type	SURFACE HABITABLE	Jardin Terrasse	Prix de VENTE TTC
1	4	82,8	61,0	230 000 €
2	4	81,6	51,7	225 000 €
3	3	71,2	45,0	204 000 €
4	3	71,7	37,7	204 000 €
5	4	81,5	29,3	219 000 €
6	4	81,4	22,1	219 000 €
7	5	94,0	89,8	249 000 €
8	3	67,8	59,1	210 000 €

CA du 20/06/2023
DEV & MOA - AD/YE/CS

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20230620-20230620-02-DEV-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

GA

2.4.9

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A handwritten signature in red ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', with a long horizontal stroke extending to the right.